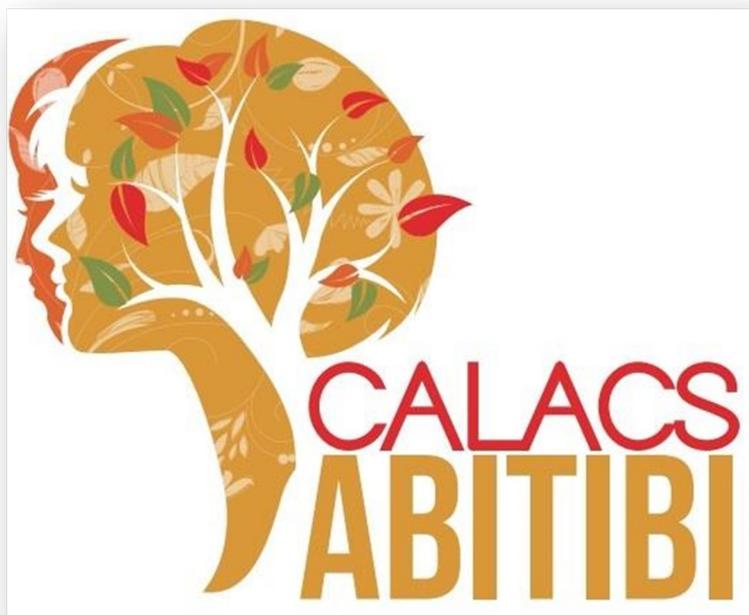


CALACS-ABITIBI

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Rapport d'activités 2018-2019



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères membres,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté, à l'automne passé, la présidence de la collective d'administration du Calacs-Abitibi. Au cours de la dernière année, nous avons entre autres travaillé à l'organisation physique du Centre et au déploiement des services de prévention. Notre organisme est de plus en plus reconnu par nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que par l'ensemble des groupes communautaires. Au courant de l'année, deux nouvelles administratrices se sont jointes à nous et, notre petite équipe de travailleuses s'est agrandie, afin de bonifier l'offre de services aux jeunes et palier à l'augmentation des demandes d'aide directe.

J'ai le privilège de côtoyer un Conseil d'administration où chaque femme se distingue par ses propres forces, un groupe engagé, combinant sagesse, conviction et vision! D'ailleurs, je veux profiter de l'occasion qui m'est donnée pour souligner le départ de madame Monique Vigneault, qui s'est dévouée bénévolement au sein de la collective d'administration pendant **dix (10)** années afin d'assurer une stabilité et un bon fonctionnement de l'organisation. Nous sommes heureuses de pouvoir la conserver comme militante et nous lui souhaitons une belle retraite!

Au nom de la collective d'administration et en mon nom personnel, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe et des militantes pour le travail extraordinaire effectué auprès des personnes ayant subi une agression à caractère sexuelle et de leurs proches.

Bonne lecture!

Lynda Flynn

Présidente de la collective du Calacs-Abitibi

MOT DE LA COORDONNATRICE ADMINISTRATIVE,

Encore une fois, nous pouvons dire "Quelle belle année! " Une fois notre 15ième anniversaire passé et la consolidation de l'équipe assurée, il nous fallait trouver de nouveaux projets stimulants pour l'équipe. Je ne crois pas me tromper en affirmant que nous terminons cette année avec des étoiles dans les yeux et le vent dans les voiles!

L'ajout de fonds, octroyé par le MSSS pour les trois prochaines années, ainsi que les sommes accordées pour le déploiement de notre programme de prévention, bien que non récurrents, nous ont permis de souffler un peu. De plus, la réorganisation des postes à l'interne a servi de levier de motivation pour chacune de nous; de nouvelles coordinations, plus de latitude dans nos mandats, des défis plein la tête, il n'en fallait pas plus pour que notre petite étincelle s'embrace et devienne flamboyante! Chacune a porté ses dossiers avec vigueur, rigueur et sourire! Nous pouvons être fières de notre petit trio!

Afin de nous soutenir dans tous nos projets, nous avons heureusement eu le renfort de deux jeunes féministes et stagiaires d'exception! Leur motivation et leur désir de s'impliquer dans tous les projets nous ont permis de voir grand!

Enfin, les dernières nommées, mais non les moindres, nos administratrices. Ce beau noyau de femmes engagées et inspirantes, qui malgré leur propre emploi du temps très chargé, n'ont jamais hésité à mettre l'épaule à la roue! Merci les femmes!

Un merci du fond du cœur à chacune des femmes et des filles qui fréquentent le centre! Vous faites de notre milieu de vie un lieu chaleureux, de solidarité et de partage. Vous êtes notre raison d'être!

Josée Bélisle, coordonnatrice administrative
CALACS-ABITIBI

TABLE DES MATIÈRES

<i>MOT DE LA PRÉSIDENTE</i>	2
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	4
<i>LISTE DES ACRONYMES</i>	5
<i>MISSION</i>	6
<i>LA GOUVERNANCE</i>	7
<i>MEMBRES 2018-2019</i>	9
<i>LES TRAVAILLEUSES</i>	9
<i>LES STAGIAIRES</i>	13
<i>SERVICES D'AIDE DIRECTE 2018-2019</i>	19
<i>SERVICES DE PRÉVENTION ET SENSIBILISATION</i>	25
<i>ACTIVITÉ INITIÉE PAR NOTRE CENTRE</i>	29
<i>LES PARTENARIATS</i>	31
<i>LA REPRÉSENTATION, LA VISIBILITÉ ET LA PROMOTION</i>	34
<i>LA GESTION INTERNE</i>	36
<i>LES SOURCES DE REVENU DU CALACS-ABITIBI</i>	38
<i>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</i>	39

LISTE DES ACRONYMES

ACCCACS : Association canadienne des centres contre les agressions à caractère sexuel
ACS : Agression à caractère sexuel
CAFA : Centre d'Animation, de Formation et d'Accompagnement
CALACS : Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAVAC : Centre d'aide aux victimes d'acte criminel
CDC : Corporation de développement communautaire
CISSSAT : Centre intégré de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
CLES : Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
CNCPS : Coalition nationale contre les publicités sexistes
CROC-AT : Concertation des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
CSST : Commission de santé et sécurité au travail
DPCP : Direction des poursuites criminelles et pénales
FFQ : Fédération des femmes du Québec
GMF : Groupe de médecine familiale
JACVSFF : Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes
MSSS : Ministère de la santé et des services sociaux
MRAR : Mouvement Relève Amos Région
PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires
RFAT : Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
ROC : Regroupement des organismes communautaires MRC Abitibi
RQCALACS : Regroupement québécois des Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
SNSVAC : Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'acte criminel
SQ : Sûreté du Québec
TLCVCS : Table locale contre la violence conjugale et sexuelle
TRCVCS : Table régionale contre la violence conjugale et sexuelle
UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

LE CALACS-ABITIBI

MISSION

La mission du CALACS-ABITIBI est de donner des services aux femmes et aux adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel; d'informer et de sensibiliser la population à la problématique et de mettre en œuvre des actions dans le but de favoriser des changements sociaux et politiques pour améliorer la condition de vie des femmes.

VALEURS

Justice sociale

Promouvoir la justice sociale fondée sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, le partage de pouvoir et d'information.

Respect

Accepter toutes femmes et adolescentes dans leur globalité, sans aucune distinction.

Solidarité

Prendre position auprès de la population et soutenir toutes actions visant l'élimination de la violence faite aux femmes dans la société.

RÉSUMÉ DE L'HISTORIQUE

Le Calacs-Abitibi, est né du rêve féministe du CALACS Assaut Sexuel Secours et de la volonté des femmes allochtones et autochtones du milieu. Le 21 janvier 2003, le CALACS-ABITIBI tient son assemblée de fondation et devient officiellement un organisme communautaire spécifique en matière de violence sexuelle. Au 31 mars 2018, bien que les ressources allouées à l'organisme soient nettement insuffisantes pour combler l'ensemble des besoins de la MRC Abitibi, les deux travailleuses en poste arrivent à assumer un plan d'action élaboré selon les trois volets de la mission. Fin d'année 2018, le Calacs-Abitibi contribue à la cocréation d'un programme de prévention provincial et se voit accorder une subvention pour en assurer le déploiement sur trois ans. À cette subvention s'ajoute un important investissement non récurrent du MSSS pour soutenir l'augmentation des demandes suite au mouvement #Moiaussi. Malgré l'incertitude de ces montant au-delà des trois prochaines années, la collective d'administration décide d'aller de l'avant et de créer un nouveau poste dédié à la jeunesse. Jolann Rochefort se joint donc à l'équipe!

LA GOUVERNANCE

LA GESTION

Le CALACS-ABITIBI a un mode de gestion en collective. Il fonctionne sur une base collégiale qui implique une prise de décision sans hiérarchie et par consensus. La collective du CALACS-ABITIBI est composée de cinq (5) administratrices, dont quatre sont des membres actives et une (1) est travailleuse au sein du CALACS.

LES ADMINISTRATRICES 2018-2019

Lynda Flynn, présidente

Nathalie Charette, trésorière

Marie-Ève Nadon, secrétaire

Josée Bélisle, administratrice

Période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 :

- Neuf (9) rencontres de la collective d'administration;
- Une (1) assemblée générale annuelle des membres;
- Plusieurs consultations téléphoniques et par courriels

LES ADMINISTRATRICES

Les administratrices externes sont des représentantes de la communauté. Elles sont élues en assemblée générale annuelle des membres, pour un mandat de deux (2) ans. Elles s'impliquent bénévolement au sein de notre organisme et assurent que les services répondent aux besoins de la clientèle desservie.

Party de Noël 2018



La collective d'administration a le mandat d'assurer le bon fonctionnement de l'organisme. Elle assure la mise en œuvre des grandes orientations et des priorités décidées par l'assemblée générale des membres. Au cours de l'année, nos administratrices ont planché sur plusieurs dossiers. Notons entre autres :

- Présentation du rapport d'activités et du rapport financier 2017-2018 à l'AGA;
- Élaboration des orientations et des priorités du plan d'action 2018-2019;
- Élaboration des prévisions budgétaires, suivi et adoption des rapports financiers 2018-2019
- Discussions de fond sur la mixité dans notre organisme, ainsi que sur l'âge minimal pour recevoir nos services;
- Définition des postes de coordination;
- Embauche d'une employée pour coordonner les services à la jeunesse
- Choix des demandes d'aide financières selon les priorités de l'organisme;
- Formation sur les rôles et responsabilités des instances;
- Adoption d'une politique contre le harcèlement visant à soutenir la saine gestion des ressources humaines;
- Suivi du plan d'action visant les modifications organisationnelles et matérielles;
- Différentes représentations et activités dans la collectivité.

Heures de militantisme de nos administratrices

Pour la gestion de l'organisme	139 heures
Implication dans les activités	49 heures
Consultations ponctuelles	28 heures
Total	216 heures

Nous tenons à vous remercier chaleureusement! Votre implication, vos sourires et votre temps ont permis à l'impossible de devenir possible!

LES MEMBRES 2018-2019

« IL NE SAURAIT Y AVOIR DE RÉUSSITE SI ELLE N'EST PAS PARTAGÉE ».

Le Calacs-Abitibi prône une vie associative démocratique. Celle-ci favorise le partage du pouvoir entre les participantes aux activités, les militantes et les travailleuses rémunérées. Le Centre accorde aussi une grande importance à ses membres. Elles sont informées de nos activités par le biais de nos réseaux sociaux et par courriels.

Adhésion 2018-2019

Que ce soit à titre de membres actives, sympathisantes, ou de membres associatifs, le Calacs-Abitibi a pu compter sur l'appui de ***140 membres*** cette année. Devenir membre du Calacs-Abitibi c'est adhérer aux valeurs, à la mission et aux objectifs de notre organisme, c'est manifester sa sensibilité à la problématique de la violence sexuelle et soutenir l'organisme dans ses orientations et prises de position. Les membres sont essentielle à la vie démocratique et permettent au Calacs-Abitibi de conserver son identité communautaire.

Un merci tout particulier à nos membres actives : madame Monique Vigneault, madame Louise Magnan, madame Jocelyne Bernatchez, madame Karène Fredette, madame Éliane Otis, madame Marie-Ève Nadon, madame Josée Deschênes, madame Linda Deschênes et madame Janine Pelchat pour leur implication de cette année!

LES TRAVAILLEUSES 2018-2019

Gaétane Chénier, coordonnatrice du dossier intersectionnalité

Josée Bélisle, coordonnatrice administrative

Jolann Rochefort, coordonnatrice des services à la jeunesse

Dans le cadre de la démarche de changement entreprise en 2017-2018, en collaboration avec la firme de communication Le Bleu, il était proposé de définir plus clairement les responsabilités des postes occupés par les différentes employées du Calacs. L'objectif était de mettre en lumière le champ d'expertise de chacune, de faciliter la sélection lorsqu'un poste est ouvert et de pouvoir développer une échelle salariale dans un futur proche. Cette démarche s'est conclue en mai 2018 à la satisfaction de l'équipe et des administratrices (**2 rencontres**).

GAÉTANE CHÉNIER, COORDONNATRICE DU DOSSIER INTERSECTIONNALITÉ

La coordonnatrice du dossier intersectionnalité assure la prise en compte des perspectives intersectionnelles de façon transversale dans le plan d'action, selon les priorités établies par la collective. Elle a la responsabilité de planifier l'ensemble des activités offertes aux femmes âgées, aux femmes autochtones, ainsi qu'aux femmes ayant une problématique de santé mentale. Elle représente l'organisme sur certaines tables de concertation en lien avec son mandat.

C'est avec beaucoup de satisfaction que je termine cette première année dans mon nouveau mandat. L'année s'est déroulée sous le signe de la collaboration et de la prise de contact. Favoriser l'accès à nos services aux femmes qui se retrouvent à l'intersection des discriminations demande beaucoup de doigté et d'implication dans leurs propres milieux de vie.



Je suis partie à leur rencontre et j'ai été reçue avec beaucoup d'égards à chaque fois, notamment auprès des groupes de personnes âgées, avec qui j'ai pu développer de beaux projets. J'envisage la prochaine année avec enthousiasme et avec l'ambition de développer d'aussi beaux liens avec les femmes nouvelles arrivantes, les femmes autochtones, ainsi que les femmes aux prises avec une problématique de santé mentale. Bien que mon mandat soit large et nécessite du temps et de l'intégration, je peux affirmer qu'il y a une grande ouverture de la part de nos partenaires pour favoriser l'accès à notre ressource des femmes qui se retrouvent en marge de la société ou pour qui il y a plus d'obstacles à l'accessibilité des services.

Gaétane Chénier,

Coordonnatrice du dossier intersectionnalité



Jolann Rochefort, coordonnatrice des services à la jeunesse

La coordonnatrice des services à la jeunesse a la responsabilité de planifier l'ensemble des services offerts aux jeunes. Elle est responsable de leur accompagnement judiciaire, de l'intervention et la défense de droits des jeunes victimes de violence et d'exploitation sexuelle. Elle veille à favoriser l'inclusion des jeunes de la diversité sexuelle. C'est aussi elle qui planifie les programmes de prévention en milieu scolaire et qui s'assure de maintenir les liens avec les autres services et organismes jeunesse.

Mon nouveau mandat de coordonnatrice m'a apporté beaucoup de défis auxquels je n'avais pas pensé. Ce fût une année d'apprentissage à la vitesse grand V! Coordonner le déploiement du programme de prévention «Empreinte» était ma priorité et je crois avoir relevé ce mandat avec brio. Je suis aussi très fière de l'augmentation des jeunes qui font appel à notre ressource, je crois que ma présence dans les écoles favorise le lien de confiance que je développe avec eux.



Le poste de coordination favorise les liens avec nos partenaires jeunesse. Cette collaboration permet aux jeunes victimes de sentir qu'elles sont soutenues par une équipe qualifiée et multisectorielle. Une des belles surprises de l'année a été de constater à quel point l'utilisation des techniques de communication et des réseaux sociaux est bien adaptée à ma clientèle. C'est sans contre dit, une belle façon d'assurer l'accessibilité des jeunes à notre ressource! La prochaine année me permettra de me perfectionner dans le traitement des conséquences liées à l'agression sexuelle, notamment les symptômes de stress post-traumatique.

Jolann Rochefort, T.S.
Coordonnatrice des services à la jeunesse



Page Facebook

Josée Bélisle, coordonnatrice administrative

La coordonnatrice administrative veille au bon fonctionnement général de l'organisme. Elle coordonne la mise en œuvre du plan d'action dans le respect des axes d'intervention et priorités déterminées à l'assemblée générale. Elle assure la gestion financière de l'organisme, ainsi que la reddition de compte aux différents bailleurs de fonds. Elle assure la mise en œuvre des différents projets et représente la collective dans ses prises de position et représentation politiques.

Ce fût une année très positive! Une équipe élargie, la gestion des nouveaux argents ponctuels et les projets en ébullition ont su me tenir occupée et motivée. J'ai aussi joint le comité provincial d'analyse des enjeux du RQCALACS en cours d'année, ce qui a répondu à mon besoin de pousser plus loin mes réflexions sur la conjoncture politique et les différents dossiers qui ont fait la une des médias.



Les demandes de subvention en lien avec les priorités que nous nous étions donnés en AGA se sont succédées et nous avons reçu la confirmation, tout juste avant la fermeture de l'année que notre projet visant à soutenir le réseautage des intervenantEs du Nord-Du-Québec a été accepté par Condition Féminine Canada. Le déploiement de ce projet combiné à la refonte des conditions de travail et des différents outils de gestion devaient me tenir pas mal occupée dans la prochaine année!

Josée Bélisle,

Coordonnatrice administrative



LES STAGIAIRES 2018-2019

Jade Laperle Forget, BAC en travail social

Hemi Lanthier, Technique d'intervention en délinquance



Temps accordé à leur formation : 184 heures

Semaine après semaine, elles plongeaient dans l'inconnu, apprenant de nouveaux programmes, animant des ateliers, des actions collectives, écrivant des textes pour les journaux, créant des affiches! Et que dire des manifestations communautaires, des entrevues à la radio, des représentations politiques et de la qualité de leurs interventions auprès des jeunes? Aucun défi ne leur a fait peur!

Nous avons été vraiment choyées! Merci infiniment les filles! Le printemps va nous paraître très long sans vous.

BILAN DES ACTIVITÉS DES STAGIAIRES 2018-2019

Intervention individuelle

Nombre de dossier : 3

Nombre de rencontres individuelles : 29

Nombre de rencontre d'observation : 5

Nombre de rencontre familiale : 1

Rencontre avec intervenante de l'école : 1

Café-rencontre : 2

Prévention scolaire

Programme Empreinte : 34 rencontres

Ateliers donnés : 1 à 6.

Projet Roxane : 13 groupes

Concertation :

Table locale : 1 rencontre, 3 heures de concertation.

Table 0-35 : 1 rencontre, 3 heures de concertation.

Table dépendance : 1 rencontre, 3 heures de concertation.

Table Info : 1 rencontre, 3 heures de concertation.

Rencontre députée avec la table info : 1 rencontre d'explications des services, 2 heures.

Table dépendance : 1 rencontre, 3 heures de concertation.

Les Formation reçues :

- « Journée régionale : La violence est multiculturelle, l'intervention doit l'être aussi » (Rouyn-Noranda).
- « L'intervention auprès des parents d'enfants victimes d'agression sexuelle » Offert par la fondation Marie-Vincent, (Rouyn-Noranda).
- « L'évolution du féministe » offert par le RFAT (Rouyn-Noranda).

Implications collectives

- ↷ 5 septembre 2018 : Rencontre avec le député du Parti Québécois, Sylvain Vachon au CALACS.
- ↷ 13 septembre 2018 : Rencontre avec le député du PLQ, Martin Veilleux au CALACS.
- ↷ Mars 2019 : Un article écrit « Qu'avons-nous encore à nous plaindre? », publié dans l'Indice Bohémien. (Voir teste de la page 15)
- ↷ 19 octobre 2018 : Nuit des sans-abris : **Allocution et présentation des services du Calacs.**
- ↷ 20 septembre 2018 : Manifestation pour les organismes communautaires, Rouyn-Noranda.
- ↷ 4 octobre 2018 : Vigile des sœurs par l'esprit à Val-d'Or.



Coordination d'événements

- ➔ Journée d'action contre les violences sexuelles faites aux femmes du 21 septembre

(maîtresse de cérémonie).



- ➔ Implication dans le comité des 12 jours d'actions : 6 rencontres totalisant environ 12 heures (Conception de capsules vidéo et de questions mythes et préjugés).



Capsule infos 12 jours.mp4



- ➔ Animation du rassemblement commémoratif du 6 décembre.

- ➔ Implication dans le comité du 8 mars : 4 rencontres, totalisant 6 heures.

- ➔ Animation de la soirée du 8 mars (6 heures).



Participation à des activités, rencontres

- ➔ 15 septembre 2018 : Atelier AGA du RFAT à Rouyn-Noranda
- ➔ 4 octobre 2018 : Tournée régionale du RQCALACS, Rêvons ensemble, Val d'Or
- ➔ 27 novembre 2018 : CommunAT : comprendre et inclure les personnes LGBT dans mon milieu, 1 heure.
- ➔ 5 décembre 2018 : RQCALACS, Webdiffusion sur la politique contre le harcèlement sexuel en milieu d'enseignement supérieur, 1 heure.
- ➔ 25 janvier 2019 : Journée spéciale RQCALACS (Montréal) concernant l'implication des CALACS dans le cadre de la politique contre le harcèlement sexuel en milieu d'enseignement supérieur





SPÉCIAL FEMMES

QU'AVONS-NOUS ENCORE À NOUS PLAINDRE?

// **JADE LAPERLE-FORGET**, ÉTUDIANTE AU BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL. CALACS-ABITIBI - 12 mars 2019

Numéro : Mars 2019

Le 8 mars est un moment consacré à la lutte pour les droits des femmes et à la mise au point du chemin qui reste à tracer. Par contre, l'essence même de cette journée se perd au fil des années et celle-ci se transforme peu à peu en fête commerciale. Aujourd'hui, la question se pose : est-ce encore pertinent de se rassembler et de revendiquer pour l'égalité?

« Qu'avez-vous encore à vous plaindre? » clameront certains, croyant que l'égalité est atteinte parce que nous pouvons voter. Tandis que d'autres, ignorants, mais remplis de bonne volonté, offriront des fleurs à leur femme.

Aujourd'hui, la perception sociale du féminisme est négative et nous mène à dépenser notre énergie à justifier nos actions au détriment de la lutte. Même lors d'une journée dont le but est de revendiquer, nous devons expliquer aux gens qui nous entourent les raisons pour lesquelles les rassemblements, les luttes et le féminisme sont encore pertinents.

Alors qu'on entend trop souvent qu'il n'y a plus rien à faire, que ça pourrait être pire; des femmes déterminées continuent à en vouloir plus! Vouloir plus que quoi? Je vous rassure immédiatement, non, nous ne haïssons pas les hommes. Ce que nous voulons, c'est l'égalité de droits et de fait.

Ce respect, cette égalité, se présentera lorsque nous cesserons d'être les plus nombreuses à vivre dans la pauvreté, à subir la violence, à gagner un salaire moindre, à assumer seules les responsabilités familiales et lorsque l'État adoptera des gestes concrets pour rendre notre société égalitaire et sécurisante pour toutes.

Le jour où nous ne serons plus accusées de provocation d'agressions sexuelles à cause de notre habillement, où nous n'aurons plus peur de marcher seules et où nous n'aurons plus à justifier notre compétence deux fois plus que les hommes, nous tendrons vers l'obtention d'une égalité de fait.

Finalement, l'origine du 8 mars s'effrite, même si l'égalité est loin d'être atteinte. Pourtant, nous pouvons tous et toutes contribuer aux changements par des petits gestes quotidiens. Je vous invite donc, tous les jours, à manifester du respect et de la bienveillance auprès des femmes de votre entourage, des femmes issues des minorités ethniques, des femmes autochtones, des femmes marginalisées ou pauvres... Continuons sur cette voie de changement tous et toutes ensemble et vivons dans une société plus égalitaire et respectueuse des différences!

La première journée de la femme a été célébrée en 1909, à New York, par le Parti socialiste d'Amérique, dans un contexte de luttes ouvrières. Un an plus tard, à Copenhague, lors d'une réunion de l'Internationale socialiste, la militante allemande Clara Zetkin suggère de rendre cette journée internationale et cette proposition est adoptée à l'unanimité. Même si cette journée est célébrée un peu partout depuis longtemps, ce n'est qu'en 1975 que l'ONU y participe et en 1977 qu'il reconnaît le 8 mars comme étant la Journée internationale des femmes.

LES SERVICES OFFERT PAR LE CALACS

Aide directe	Prévention et sensibilisation	Lutte et défense collective des droits
<p>Pour redonner aux femmes et aux adolescentes du pouvoir sur leur vie, les CALACS offrent des services d'aide individuels et des rencontres de groupe de soutien, de jour et de soir. Au besoin, ils accompagnent les proches des victimes pour leur permettre de mieux les aider.</p> <p>Pour défendre les droits à l'intégrité et à la justice, les CALACS offrent aux victimes et à leurs proches des services d'accompagnement lors du processus judiciaire. Ils peuvent également offrir de l'accompagnement auprès des services de santé ou divers autres organismes selon les besoins des victimes.</p>	<p>Pour défaire les nombreux mythes et préjugés entourant les agressions à caractère sexuel, changer les mentalités, les attitudes discriminatoires et les comportements sexistes et racistes, les CALACS offrent des activités de sensibilisation, d'information, de formation et de visibilité auprès des organismes, des intervenants et intervenantes et auprès de la population et des médias.</p> <p>Les CALACS offrent des activités de prévention et de sensibilisation principalement aux jeunes des écoles secondaires, mais aussi au collégial et à l'université.</p>	<p>Pour s'inscrire dans une démarche de changement social, politique et légal afin que cesse la violence faite aux femmes, les CALACS font des représentations et interviennent sur des tables de concertation locales et régionales. Les CALACS offrent l'occasion de participer à des luttes et de s'impliquer socialement lors de journées d'action et de manifestations comme :</p> <ul style="list-style-type: none">• la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes;• les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes;• la Journée internationale des femmes;• la Semaine nationale de sensibilisation des victimes d'actes criminels.



SERVICES D'AIDE DIRECTE OFFERTS POUR L'ANNÉE 2018-2019

Pour l'année 2018-2019, quarante-six (46) personnes ont eu recours aux services du Calacs-Abitibi, ce qui représente **une hausse de 9,90%**.

De ce nombre :

- Vingt-deux (22) étaient des personnes ayant recours à nos services pour une première fois;
- Sept (7) étaient des parents ou membres de la famille élargie ayant besoin du service de soutien aux proches;
- Onze (11) personnes ont eu recours à nos services d'accompagnement judiciaire et de soutien technique (IVAC);
- Ces interventions représentent **cent quatre-vingt-deux (182) rencontres** face à face, par Skype ou sous forme d'accompagnement et **cinq cent dix-huit (518) heures d'intervention**. Soit près du double de temps consacré aux victimes directe comparativement à l'année 2017-2018.
- 32% des personnes ayant des services au Calacs ont moins de 18 ans. L'an passé les victimes mineures représentaient 19% de notre clientèle, **il s'agit donc d'une hausse significative**.



LES FAITS MARQUANTS CONCERNANT L'AIDE DIRECTE

- 🔍 Cette année nous avons fait le choix d'embaucher une **travailleuse sociale membre de son ordre professionnel** pour coordonner les services jeunesse. C'est une première puisque jamais auparavant nous n'avions eu ce critère d'embauche. Il est trop tôt pour évaluer les résultats de cette décision à long terme, mais nous pouvons dire sans contredit que cette décision, combiné à l'aménagement d'un local d'intervention jeunesse, ont eu une influence certaine sur le développement des services aux jeunes comparativement à l'an passé.

Heures consacrées à la tenue de dossier:

Évaluation psychosociale : 35 heures

Notes évolutives : 35,5 heures

- 🔍 Autre fait marquant de l'année, nous avons accepté d'offrir des services d'aide directe à **deux (2) jeunes victimes en provenance de la MRC de la Jamésie**. Cette décision a été prise en tenant compte du fait que chaque année nous avons des demandes pour ce secteur, où aucun service spécifique en agression sexuelle n'est offert et que le nombre de demandes semble vouloir aller en augmentant. La collaboration avec le milieu est excellente, l'école et le Centre de santé ont d'ailleurs proposé de nous prêter des locaux, ce qui facilite grandement les rencontres avec les adolescentes.

Afin de ne pas pénaliser les femmes de notre secteur, pour qui nous avons besoin de tous les fonds octroyés par le CISS-AT, nous avons entamés des discussions avec le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James. Nous espérons développer un couloir de services spécifique pour la municipalité de Matagami.

Cette décision a aussi donné lieu à une nouvelle pratique au Centre, afin de minimiser les frais de déplacement, nous tentons d'implanter l'intervention via Skype. Il est trop tôt pour en faire l'évaluation, mais nous croyons que cette forme d'intervention est particulièrement bien adaptée à la clientèle jeunesse.

- Dix (10) heures ont été consacrées à l'intervention via Skype à une jeune victime de Matagami et deux (2) personnes en attente de services au 31 mars.
- Vingt (20) heures de transport liées à l'intervention.
- Deux (2) références (travailleuse sociale de l'école Le Delta, travailleuse sociale au Centre de Santé de Matagami), ainsi qu'une collaboration par téléphone avec l'intervenante scolaire pour une victime mineure.
- Deux (2) appels fait à la direction du Centre régional de santé et des services sociaux pour discuter du manque de services en ACS pour ce secteur.

🔍 **Demande de support des intervenants**

Vingt-quatre (24) communications par téléphone ou en présence ont été accordées à des intervenantEs du réseau de la santé et des services sociaux pour les soutenir dans leur intervention. Cette information est particulièrement intéressante puisque ces demandes étaient très marginales par les années passées. Le temps consacré aux supports d'autres intervenantEs a été évalué à **15.5 heures**. Nous sommes d'avis que ces données sont le fruit d'une meilleure connaissance de notre organisme et d'une confiance mutuelle qui tend à s'instaurer.

🔍 **Collaboration**

Dans le même ordre d'idée, nous remarquons qu'il s'est installé depuis le début de l'année, une super belle collaboration avec nos partenaires concernant les services d'aide directe aux victimes. Nous développons des liens et travaillons de concert afin d'offrir, non seulement un continuum dans les services, mais aussi une complémentarité essentielle au bénéfice des victimes.

Douze (12) victimes bénéficient de cette collaboration, soit :

- Cinq (5) dossiers en collaboration avec le Centre jeunesse
- Six (6) dossiers en collaboration avec des intervenantEs du milieu scolaire
- Un (1) dossier en collaboration avec un intervenant communautaire

PROFIL DES VICTIMES UTILISANT LES SERVICES D'AIDE DIRECTE AUX VICTIMES

- ♀ 78% des victimes qui utilisent nos services ont moins de 30 ans;
- ♀ 32% des victimes qui utilisent nos services ont moins de 18 ans;
- ♀ 50% des victimes avaient moins de 18 ans au moment de l'agression;
- ♀ L'ACS était intra-familiale dans 33 % des cas;
- ♀ Alors que pour 41% des victimes il n'y a eu qu'un seul épisode de violence, pour 27%, il était plutôt question de victimisation chronique;
- ♀ Dans 90,9% des cas, l'agresseur était un homme et il était majeur dans 86,4% des cas;
- ♀ 10 victimes sont dans un processus judiciaire et ont besoin de soutien technique pour IVAC.
- ♀



L'INTERVENTION DE GROUPE

Le CALACS-ABITIBI souhaite offrir aux femmes un lieu chaleureux où elles pourront échanger avec d'autres femmes ayant un vécu similaire. C'est un espace sécuritaire pour exprimer leurs émotions, mieux comprendre les conséquences associées aux agressions sexuelles et expérimenter des outils de communication et de reprise de pouvoir sur leur vie.

- ♀ 10 rencontres de groupe ont été initiées cette année (73 heures)
- ♀ Cette année, outre les cafés rencontres avec thèmes, nous avons offert aux femmes la possibilité de participer à des ateliers du Journal Créatif, animés par madame Louise Magnan des Productions de l'hêtre.



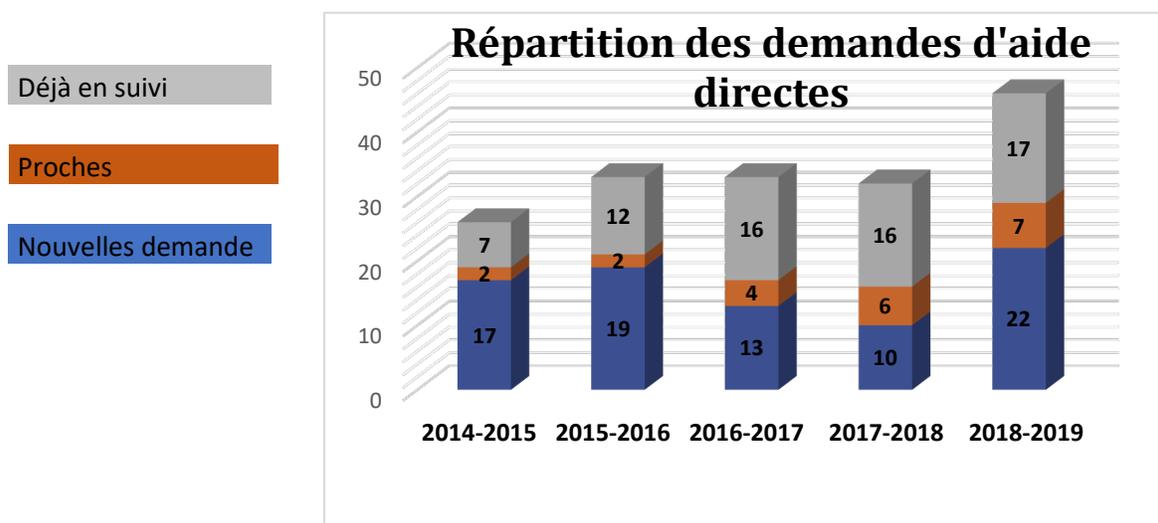
PORTRAIT COMPARATIF DES DERNIÈRES ANNÉES

Dans la foulée des nombreuses dénonciations publique, les ressources d'aide aux victimes du Québec ont vu leur budget bonifié pour une période de 3 ans. Cet ajout non récurrent a été alloué pour permettre aux ressources de diminuer leur liste d'attente et de renforcer tous les « services d'aide directe à la clientèle ». Pour sa part, le Calacs-Abitibi a reçu un montant de 106 000\$, que nous avons réparti sur 3 ans.

Nous accueillons avec satisfaction ce geste politique qui, selon nous, est une reconnaissance de la complexité de la problématique sociale; problématique qui exige des solutions multiples et adaptées, tout comme une reconnaissance de l'expertise de notre organisme.

Évidemment, le caractère temporaire du financement soulève des préoccupations de la part de notre collective (conseil d'administration). En effet, au terme des années de financement, en 2021, lorsque nous aurons intégré et formé des intervenantes dans nos équipes de travail, que devons-nous faire? Serons-nous dans l'obligation de les congédier? Devrons-nous réduire les services malgré la persistance des besoins de la population? Comment pourrions-nous honorer nos engagements en termes d'accompagnement des victimes dans le long parcours judiciaire si nos effectifs sont réduits en cours de route ?

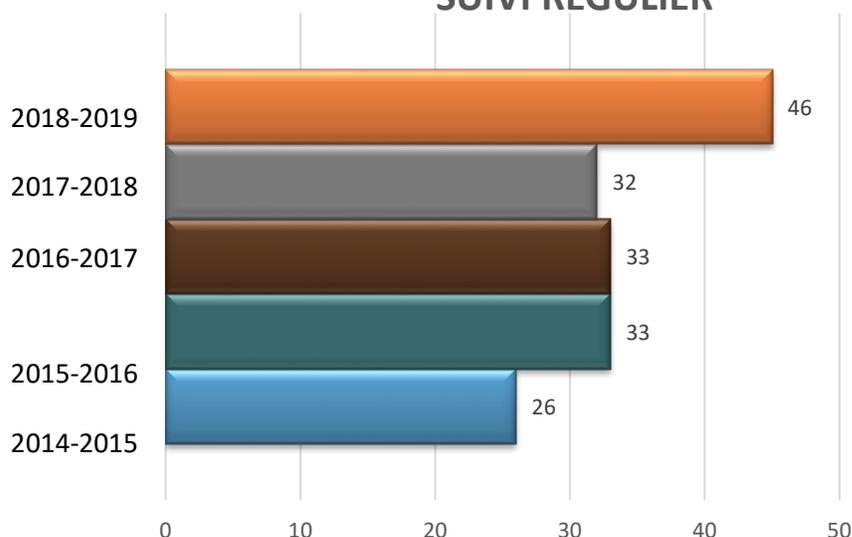
En dépit de ces inquiétudes, nous avons souhaité faire un comparatif sur cinq (5) ans de certaines de nos statistiques, afin d'évaluer pour nous-même l'impact qu'aurait une augmentation de notre financement à la mission sur notre capacité à bonifier les services d'aide directe. En voici le résultat :



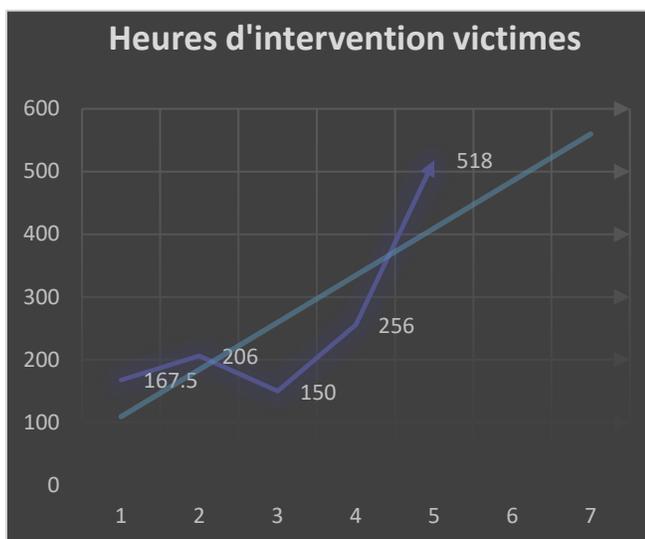
Comme on peut le constater, le nombre de nouvelles demandes (en bleu) a plus que doublé comparativement à l'an passé, pour reprendre sa courbe normale de croissance estimée. Notre analyse des baisses enregistrées des deux dernières années tient du fait que nous avons dû mettre nos énergies à la consolidation de notre équipe et que nous n'avions pas les effectifs humains pour demeurer actives et présentes dans la communauté. L'ajout d'une troisième travailleuse est assurément essentiel pour favoriser l'accessibilité à notre ressource et nous permettre de conserver notre courbe de croissance.

On parle d'un suivi régulier lorsqu'une victime ou un proche requière un support s'échelonnant sur une partie de l'année. Il peut s'agir d'un suivi psychosocial, d'un accompagnement judiciaire, ou des services de groupe de soutien. L'ajout d'une nouvelle travailleuse à temps complet nous a permis d'absorber la hausse de demandes, comme on peut le voir dans le graphique suivant.

TOTAL DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRE D'UN SUIVI RÉGULIER

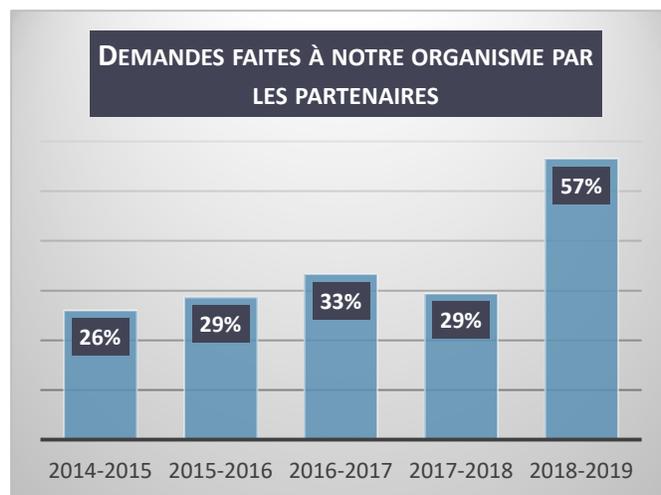


Une autre donnée probante qui découle directement de la ressource humaine supplémentaire dont nous bénéficions est le temps que nous avons pu consacrer à chacune des victimes. Ce temps précieux nous permet de consolider les acquis et de travailler en profondeur les conséquences subséquentes à la victimisation sexuelle.



Le prochain tableau démontre l'importance pour un organisme tel que le nôtre de prendre du temps pour aller à la rencontre de nos partenaires, pour faire connaître notre offre de services ainsi que notre expertise dans le domaine des violences sexuelles. Cette courbe ascendante découle probablement de la reconnaissance publique associée à la médiatisation de la problématique et à la visibilité que cela a occasionnée pour les ressources d'aide aux victimes.

Vingt-quatre (24) communications par téléphone ou en présence ont été accordées à des intervenantEs du réseau de la santé et des services sociaux pour les soutenir dans leur intervention. Ce nombre est particulièrement significatif. Le temps consacré au support d'autres intervenantEs a été évalué à **15.5 heures**.



LES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

Considérant que 75% des femmes rencontrées disent avoir été agressées avant l'âge de 18 ans, il nous apparaît essentiel de sensibiliser les jeunes à la violence sexuelle. Par nos ateliers de prévention, nous aidons les jeunes à définir l'agression sexuelle, à la replacer dans son contexte social et à démystifier la notion de consentement. Nous voulons aussi déconstruire les mythes et préjugés qui responsabilisent les victimes et déresponsabilisent les agresseurs.

Nous offrons également des rencontres de sensibilisation et de formation sur la violence sexuelle dans les institutions d'enseignement collégial et universitaire, ainsi que dans la population et auprès d'intervenant.es d'organismes variés de notre communauté.

La prévention scolaire prend une place très importante au Calacs. Grâce à un financement obtenu du Secrétariat à la condition féminine de 69 000\$ sur trois ans, nous avons pu en démarrer l'implantation dans notre secteur.

Notre programme *Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel*, s'harmonise aux contenus obligatoires en matière d'éducation à la sexualité du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (2018), et même innove en ajoutant le thème de l'exploitation sexuelle dans le format du programme long. Les résultats des effets des ateliers pour les jeunes démontrent que la participation aux ateliers est associée à une augmentation : des connaissances sur la violence sexuelle ; des attitudes favorables vis-à-vis la violence sexuelle ; des habiletés de soutien pour recevoir les confidences d'une personne victime ; des habiletés de prévention sur les réseaux sociaux et comme témoin de harcèlement sexuel. Le tableau qui suit fait état de la première année d'implantation.



MILIEU SCOLAIRE				
	Nombre de rencontres en prévention et sensibilisation	Nombre de personnes rejointes	Autres activités	Nombre de personnes rejointes
Secondaire	43	991		
Éducation aux adultes			Distribution de rubans blanc	25
Écoles professionnelles				
Collégial	3	68	Distribution de rubans blanc	53
Personnel scolaire	1	48		

LES FAITS MARQUANTS CONCERNANT LA PRÉVENTION SCOLAIRE

- 🔍 La journée bilan Empreinte a eu lieu le 14 juin 2018. Les objectifs de la journée étaient de présenter les résultats préliminaires de l'évaluation des effets pour guider les réflexions des CALACS quant aux modifications à venir, de discuter des facteurs ayant facilité la mise en place du programme Empreinte,
- 🔍 La mauvaise température que nous avons connue cet hiver, combiner à la difficulté d'arrimer nos disponibilités avec les groupes de secondaire III de la Polyvalente La Forêt, nous a obligé à repousser à l'an prochain tous les ateliers de prévention Empreinte pour ce niveau scolaire. Cette décision a été prise de concert avec l'école, en tenant compte que les ateliers 1 et 2 ont été présentés l'an passé, ce qui facilitera tout de même la reprise du cours régulier du déploiement de ce programme.
- 🔍 Pour la première fois cette année, nous avons été invitées à élaborer une formation s'adressant spécifiquement au personnel du Centre de Formation professionnelle de la Commission scolaire Harricana. Cette formation avait pour objectif de sensibiliser le personnel à la violence sexuelle et à ses conséquences, ainsi que d'identifier des stratégies accessibles dans le cadre de leurs fonctions pour soutenir les étudiantes et étudiants face à cette problématique. **Quarante-huit (48) personnes ont participé.**



Pour le Calacs-Abitibi, le travail de prévention, d'éducation et de sensibilisation est effectué non seulement en milieu scolaire, mais aussi auprès de l'ensemble de la population. Afin de contrer la violence sexuelle, il est primordial d'offrir des activités de ce type dans plusieurs milieux.

MILIEU COMMUNAUTAIRE ET PSYCHOSOCIALE				
	Nombre de rencontres en prévention et sensibilisation	Nombre de personnes rejointes	Autres activités	Nombre de personnes rejointes
Personnes âgées	2	53	Kiosque	75
Personnes en milieu défavorisé	1	15		
Travailleur.se.s du communautaire	1	12		
Intervenant.es du Centre Jeunesse d'Amos	1	45		

FAITS MARQUANTS CONCERNANT LA PRÉVENTION EN MILIEU COMMUNAUTAIRE ET PSYCHOSOCIALE

🔍 Nous avons eu une demande du Centre Jeunesse d'aller présenter notre organisme et nos services aux intervenant.es sociaux (45). C'est avec grand plaisir que nous avons élaboré une présentation spécifique pour eux. Nous avons pu notamment mettre en valeur nos outils d'accompagnement judiciaire et notre approche spécifique auprès des jeunes victimes.

🔍 Nous avons eu une demande de la Table des aîné.es pour présenter un atelier visant à outiller leurs membres à recevoir des confidences en situation de maltraitance sexuelle. L'atelier a été élaboré et présenté à l'organisatrice communautaire du CISSS-AT et il sera disponible et offert dès avril 2019.

ACTIVITÉ INITIÉE PAR NOTRE ORGANISME

JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES



L'activité annuelle de la Journée d'Action Contre la Violence Sexuelle Faite aux Femmes (JACVSFF) a lieu chaque année, le troisième vendredi du mois septembre partout au Québec. Le thème de cette année était « Ça me regarde »

Femmes et campagne électorale : le silence qui vaut mille mots ! À quelques jours des élections, force a été pour nous de constater que les chef.fes de partis tardaient à aborder les enjeux spécifiques aux femmes lors des débats électoraux. Le Calacs-Abitibi a donc souhaité profiter de la JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES, pour leur en donner l'occasion.

Les candidat.es aux élections ont été invités à venir aborder différents sujets touchant les femmes dans la société. Discriminations, iniquités salariales et violences sexospécifiques dont sont encore victimes les femmes au quotidien ont fait partie des sujets abordés. Rappelons que les femmes composent 80% des victimes de violence conjugale et 86% des victimes d'agressions sexuelles. Rappelons que, quel que soit leur niveau d'études, elles touchent, à leur entrée sur le marché du travail, 85,4% du salaire des hommes et que cela aura des impacts jusqu'à leur retraite. 76% des familles monoparentales sont dirigées par des femmes. 58% des travailleurs au salaire minimum sont des femmes. Elles réalisent encore près du double des tâches ménagères. Et cela sans compter la question des femmes Autochtones disparues et assassinées ou des femmes en situation de handicap qui subissent trois fois plus de violence...

Les cinq candidats présents étaient : Rose Marquis (Québec Solidaire), Sylvain Vachon (Parti Québécois), Suzanne Blais (Coalition Avenir Québec), Martin Veilleux (Parti libéral) et Yan-Dominic Couture (Parti vert).

LES ENJEUX TOUCHANT LES FEMMES, TROP SOUVENT OUBLIÉS EN CAMPAGNE ÉLECTORALE!

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES.



Sylvain VACHON
Martin VEILLEUX
Rose MARQUIS
Suzanne BLAIS
Yan-Dominic COUTURE

Vendredi, 21 septembre de 18h à 21h.
Lieu : La Salle Contemporaine, Hotel des Eskers d'Amos. C'est GRATUIT.
POUR PLUS D'INFORMATION : 819-732-7889

UNE INITIATIVE DE: 



Suzanne Blais, députée élue d'Abitibi Ouest du parti la CAQ

Un léger goûter était servi durant la pause (biscuits et café). Un « photobooth » était aussi disponible pour ceux et celles qui désiraient prendre une photo avec un cadre blanc présentant un logo du Calacs. Notre stagiaire Jade Laperle était la maîtresse de cérémonie et le tout était animé par Jolann Rochefort, coordonnatrice des services à la jeunesse, qui encadrait la discussion de sorte que chaque député.e ait des tours de paroles équitables.

Plus d'une cinquantaine de personnes, citoyens.nes, représentant.es d'organismes, du milieu scolaire et syndical se sont présentés au rendez-vous et ont pris la parole pour questionner les candidats sur des enjeux féminins qui leur tiennent à cœur! **Un énorme merci aux militantes qui se sont impliquées bénévolement pour faire de cette soirée un réel succès !!**



LES PARTENARIATS

L'équipe du Calacs-Abitibi participe activement à des rencontres de partenariat diversifiées visant la constitution de collaboration avec ses partenaires.



LES POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Que ce soit dans le cadre des accompagnements judiciaires, ou encore des ateliers de prévention que nous animons conjointement, une mutuelle confiance s'est installée et ne peut qu'être bénéfique pour les femmes et les adolescent.es qui ont recours à nos services.

CAVAC ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notre collaboration avec le Cavac-AT est avantageuse à plusieurs niveaux. La reconnaissance mutuelle des expertises des intervenantes permet aux femmes qui utilisent nos services de pouvoir compter sur une équipe solide lors de leur passage à la cour.

CISSAT

C'est avec enthousiasme que nous constatons de plus en plus d'ouverture de la part des intervenant.es du réseau de la santé et des services sociaux concernant la ressource alternative que nous sommes et les services complémentaires que nous pouvons offrir à la population. C'est de bon augure pour les années à venir.

Maison Mikana

De par sa nature, la Maison Mikana est pour nous une collaboratrice privilégiée. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous portons certaines activités de concert avec elle.



Commémoration du 6 Décembre
Membres de la table de concertation locale contre la violence conjugale et sexuelle

Différentes rencontres de partenariat

- ◊ RENCONTRE AVEC MADAME VÉRONIQUE HIVON, DÉPUTÉE DU PARTI QUÉBÉCOIS
- ◊ RENCONTRE CALACS/CAVAC (1)
- ◊ RENCONTRE UNIVERSITÉ POUR STAGE (1)
- ◊ RENCONTRE CALACS DU TÉMISCAMINGUE (1)
- ◊ SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE AU CENTRE NOVO DE PRESCOTT-RUSSELL (4)
- ◊ COMITÉ D'ÉVALUATION DU PROJET ROXANE (1)
- ◊ RENCONTRE DE COLLABORATION AVEC LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL (1)
- ◊ PRÉSENTATION DE NOS SERVICES EN COMITÉ CLINIQUE DU CENTRE JEUNESSE (1) (40 PARTICIPANTS)
- ◊ RENCONTRE INTERVENANT.ES ÉCOLE NATAGAN POUR DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION (1)
- ◊ RENCONTRE D'ÉCHANGE PROFESSEUR CÉGEP-AT (2)
- ◊ AGA RFAT (1)
- ◊ COMITÉ 12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (2)
- ◊ COMITÉ APRÈS-BAL (2)
- ◊ RENCONTRE D'ÉTUDIANT.ES DU CÉGEP-AT (3)
- ◊ RENCONTRE DE SOUTIEN AU GROUPE ESPACE
- ◊ RENCONTRE DU COMITÉ 8 MARS (5)



Les appuis

- ◊ Lettre d’appui au projet de la Coalition d’aide à la diversité sexuelle
- ◊ Lettre d’appui à Programme Espace

Les concertations

NOMS	NOMBRE DE RENCONTRES	LES COMITÉS
RQCALACS	7	
COMITÉ PROVINCIAL ANALYSE DES ENJEUX	2	
JOURNÉE SPÉCIALE RQCALACS	2	
TABLE RÉGIONALE DES CALACS	2	
JOURNÉE RÉGIONALE CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE ET CONJUGALE	1	
TRCVCS	3	
TABLE LOCALE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE ET SEXUELLE	4	
COMITÉ 8 MARS		5
TABLE 0-35	1	
TABLE DÉPENDANCE	4	
TABLE DES AINÉ.ES	7	
TABLE INFO	5	
TOTAL	38	5

Le CALACS-ABITIBI est membre de :

- Regroupement Québécois des Centre d’Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel
- Concertation des Luttés contre l’Exploitation Sexuelle
- Association Québécoise Plaidoyer-Victime
- Table Régionale des Centre de d’Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel
- Concertation Régionale des Organismes Communautaire de l’Abitibi-Témiscamingue
- Regroupement d’Éducation Populaire de l’Abitibi-Témiscamingue
- Regroupement des Femmes de l’Abitibi-Témiscamingue
- Centre d’Animation de Formation et d’Accompagnement de l’Abitibi-Témiscamingue
- Corporation de Développement Communautaire de la MRC Abitibi
- Radio Boréale

LA REPRÉSENTATION, LA VISIBILITÉ ET LA PROMOTION

Au cours de l'année, l'équipe a su représenter l'organisme lors de différentes activités liées aux partenaires ou événements liés à l'actualité.

Contre la maltraitance et les abus envers les aînés

- Kiosque lors de la journée internationale des personnes aînées;
- Café discussion avec les personnes aînées du Jardin du Patrimoine;
- Présentation lors du 8 mars « Le respect ça se manifeste! »;
- AGA de la Table des aînées;
- Participation lors de la tournée de la Caravane juridique des aînés (JURIPOP)
- Présence et présentation des services lors de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des aînés (Contes en souffrances du Théâtre Parminou)

Promotion publique

- Kiosque au Centre d'achat (15 personnes)
- Distribution de documentation à l'Hôtel des Eskers (350 personnes)
- Bingo communautaire (240 personnes présentes)
- 5 à 7 des bénévoles de la Ville d'Amos (3 administratrices étaient présentes)



Présence dans les médias

- ↪ 5 avril 2018 : entrevue pour Radio Canada Première sur le dossier prostitution.
- ↪ 20 septembre 2018 entrevue à Radio-Canada, des matins en or pour JACVSFF.
- ↪ 21 septembre 2018 : entrevue à Tva Nouvelles et à radio-boréale pour JACVFF.
- ↪ 6 décembre 2018 : Entrevue à Radio Canada nouvelles pour la Journée de commémoration du 6 décembre
- ↪ 18 mars 2019 : entrevue pour Radio Énergie au sujet des tribunaux spécialisés.



Mobilisations communautaires



- La vigile des sœurs par l'esprit organisée par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or;
- Marche de la diversité culturelle dans le cadre de la Semaine de la lutte contre l'homophobie à Pikogan;
- Flash mob régionale sous le thème du « Changement de cap(e) » à l'occasion du débat des chef.es de TVA;
- Mobilisation et allocution de notre stagiaire Hemi Lanthier lors de la nuit des sans-abris;

Médias sociaux

Du côté des médias sociaux, nous avons été très actives sur Facebook en 2018-2019 et nous avons malheureusement délaissé Twitter. Facebook nous permet davantage de rejoindre notre clientèle et nos membres. C'est pour nous une excellente façon de diffuser de l'information ou des actualités concernant la problématique de la violence sexuelle.



478 ami.es sur notre compte Facebook



Dans le cadre des **12 jours d'action contre la violence faite aux femmes**, le Calacs-Abitibi et la Maison Mikana se sont rassemblés pour mettre au défi leurs partenaires Facebook.

6 questions sur la problématique de la violence faite aux femmes étaient posées et chacune des questions était suivi d'une capsule d'information. Un tirage a été effectué parmi les personnes qui ont aimés, commentés et partagés le petit quizz.



https://www.facebook.com/100010732758145/videos/vb.100010732758145/48822294878858/?type=2&video_source=user_video_tab

Un grand merci à nos commanditaires! :

- O Gym
- Place Centre-ville d'Amos
- Centre Multi Beauté 2016 Sens.

Une nouveauté très intéressante au Calacs est que notre intervenante jeunesse a ouvert son propre compte Facebook. Elle peut y rejoindre les jeunes, leur donner de l'information mieux adaptée à leur âge, planifier les rendez-vous et même répondre aux besoins ou questions ponctuels. Il y a beaucoup de chose à bonifier à ce sujet pour la prochaine année, notamment évaluer la plage horaire de disponibilité Face book en regard des besoins des jeunes, mais déjà nous savons que le service est très apprécié!



https://www.facebook.com/jolann.rochefort.52/friends?lst=100010732758145%3A100022194875454%3A1559141051&source_ref=pb_friends_tl

LA GESTION INTERNE

L'équipe ainsi que les stagiaires se sont réunies à **7 reprises**. Ces rencontres ont pour but de mieux arrimer nos tâches et mandats et aussi, de soutenir chacune dans ses interventions. Ces réunions sont appréciées de toutes.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Encore cette année, dans l'objectif de rester chef de file dans son domaine et améliorer les compétences des travailleuses, le Calacs-Abitibi a offert des formations aux travailleuses de l'équipe.

Les formations suivantes ont été suivies:

- ❖ 26 et 27 avril 2018 : « Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille »;

- ❖ 24 mai 2018 : « Publicités sociales : les stratégies gagnantes »;

- ❖ 30 octobre 2018 : « Journée régionale : La violence est multiculturelle, l'intervention doit l'être aussi »;
- ❖ 22 et 29 octobre 2018 : « L'intervention auprès des parents d'enfants victimes d'agression sexuelle » Offert par la fondation Marie-Vincent ;
- ❖ Octobre-novembre-décembre : « Gestion d'une petite entreprise » 8 ateliers
- ❖ 11 février 2019 : « Vie d'enfant, vie d'ado, santé mentale et détresse »;
- ❖ 5 mars 2019 : « Penser féministe! Pertinence et nécessité d'un mouvement social ».



Le perfectionnement par webdiffusion:

- ↪ 20 novembre 2018 : Webdiffusion sur les résultats du programme Empreinte;
- ↪ 22 novembre 2018 : Webinaire sur la justice réparatrice;
- ↪ 27 novembre 2018 : Webinaire sur la réalité LGBTQ+.
- ↪ 5 décembre 2018 : Webdiffusion sur la politique contre le harcèlement sexuel en milieu d'enseignement supérieur;
- ↪ 11 décembre 2018 : Dîner vidéo conférence sur la réalité autochtone;
- ↪ 26 mars 2019 : Webinaire sur la compilation statistiques du RQCALACS;



LES SOURCES DE REVENU DU CALACS-ABITIBI

Le financement

Le financement versé au Calacs-Abitibi, en appui à sa mission globale, provient du CISSSAT via le PSOC. Cette année, la subvention octroyée au Calacs-Abitibi pour répondre à la mission s'élève à **147 101.00 \$** Ce montant inclus un rehaussement de notre subvention annuelle de 5 000\$.

À la suite de la vague de dénonciations publiques en matière d'agression sexuelle qui a secoué le Québec à l'automne 2017, nous avons reçus des crédits supplémentaires du MSSS (**106 000\$**). Ce versement unique permet une certaine latitude quant à sa répartition sur trois (3) ans. Ainsi, nous avons pu utiliser une partie de ces crédits, que nous avons combinés au projet du secrétariat à la condition féminine pour procéder à l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice des services à la jeunesse.

Les projets ponctuels

- Secrétariat à la condition féminine : Nous avons reçu une aide financière de la part du Secrétariat à la condition féminine pour la réalisation du projet ***Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel***. Ce versement unique de **69 230.77\$** à été octroyé pour favoriser le déploiement du programme sur une période de trois (3) ans. Un bilan de la première année de déploiement sera fait au 30 juin 2019
- Condition féminine Canada : Nous avons fait une demande de financement au programme de promotion de la femme concernant l'appel de propositions visant le renforcement des capacités. À ce jour, nous avons eu la confirmation que le projet est accepté et devrait débiter en juillet 2019.
- Ville d'Amos : Nous avons fait une demande à la ville d'Amos pour l'aménagement de notre local d'intervention jeunesse. Nous avons eu la confirmation que notre demande était acceptée et que nous allons recevoir **1000\$** en avril 2019.
- Corporation de Développement Communautaire : En mars 2019, la CDC nous a accordé un montant de **527.00\$** pour faire l'achat de crayons promotionnels.

Le publipostage et dons

La générosité des partenaires, des commanditaires et des gens du milieu permet au Calacs-Abitibi de diversifier ses activités et de soutenir différents projets ponctuels dans le milieu. Cette année, **4 450,00\$** ont été offerts en dons.



De plus, le commerce Papeterie Commercial nous a fait don d'un portable et d'une imprimante, afin que nos jeunes victimes puissent remplir leur déclaration policière, ainsi que leurs demandes d'indemnisation directement dans nos locaux.

Tous les donateurs méritent une grande reconnaissance de notre part!

Merci de voir au-delà de vos activités régulières et de contribuer à tisser le filet social de notre communauté!

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Suite à la vague de dénonciations publiques en matière de violences sexuelles, le Premier Ministre du Québec a annoncé une aide financière supplémentaire pour les organismes intervenant auprès des victimes d'agressions sexuelles. Les fonds devant couvrir trois années d'exercice sont descendus dans les CALACS en mars 2018. Pour le CALACS-ABITIBI, il s'agit d'une occasion en or, non seulement pour bonifier l'offre de services, mais aussi pour constituer une équipe de trois (3) intervenantes à temps plein. Ce rapport d'activités vous a démontré qu'avec plus, on fait non seulement plus, mais on fait mieux! Nous ne pouvons qu'espérer que cette volonté politique se poursuive au-delà des trois années prévues.

Conformément à la décision de la Collective, un projet a été soumis à Condition Féminine Canada « Renforcement du partenariat et de la cohésion des pratiques en matière de violence sexuelle dans le Nord-du-Québec (Appel de propositions visant le renforcement des capacités) » Ce projet

de quatre (4) ans résulte d'une volonté de longue haleine d'instaurer des pratiques favorisant l'accompagnement des victimes de violence sexuelle sur le territoire du Nord du Québec. Ce sera un défi de taille de le mener à terme, mais l'un des défis les plus stimulants que nous ayons entrepris jusqu'à maintenant!

Côté défi, la prochaine année devrait nous permettre de nous dépasser une fois de plus. Que ce soit du côté de la prévention auprès des jeunes, ou des femmes aux prises avec différents facteurs de vulnérabilité, nous serons toujours plus actives et déterminées à éliminer la violence sexuelle faite aux femmes parce qu'elles sont des femmes!

À l'an prochain!

L'équipe et la collective du CALACS-ABITIBI

Présidente

Secrétaire